

Février 2017

Bulletin n°

10

Collectif Citoyen de Vigilance



Nous contacter/nous rejoindre : ccv65500@gmail.com

Site CCV : <http://ccv-vic.weebly.com/>.

Démocratie bafouée

LA LOI « NOTRe » N'EST PAS LA NÔTRE

La loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), appliquée par la Préfecture, nous a imposé le regroupement de trois Communautés de Communes. Notre nouveau territoire de vie devient donc la Communauté de Communes Adour Madiran.

Or, cette loi écarte les citoyens de l'élection directe de leurs conseillers communautaires.

Règlement de compte personnel :

<<Pour préparer l'avenir, nous devons déconstruire le système Curret et créer une nouvelle Communauté de Communes plus saine, plus juste et plus démocratique>> Clément Menet – La Dépêche 02 mai 2014 – suite à sa volonté de sortir Vic de la CCVM

Nous avons pu voir le maire de Vic à la manœuvre pour éliminer une équipe au prix d'un rapprochement politique contre nature.

Gouvernance déséquilibrée :

Il aurait été judicieux que les trois anciens présidents des Communautés de Communes soient représentés dans cette nouvelle entité, étant entendu que cela se faisait en cours de mandat et que ces derniers avaient été élus pour six ans.

D'autre part, compte-tenu du poids territorial de feu « Vic-Montanérès » (50% de la population), nous aurions dû obtenir au moins sept vice-présidences. Nous n'en avons que cinq sur les quinze.

Nous dénonçons ce déséquilibre dans la future gouvernance.

De grandes interrogations pour l'avenir :

Les réalisations que les habitants de la CCVM ont payées depuis des décennies (salle multimédia, cinéma, piscine, médiathèque, aire de stationnement des gens du voyage, zone artisanale et industrielle de la Herray, crèche des Petits Loups, pôle des services publics,...) seront dorénavant gérées par les élus d'un territoire bien plus grand. Espérons qu'ils continueront d'œuvrer au développement de nos infrastructures et au rayonnement de notre territoire.

Comment vont-ils harmoniser les taux de fiscalité des trois anciennes Communautés de Communes ?

Que vont devenir l'antenne locale de Pôle Emploi et la mission locale pour l'emploi des jeunes ? Quelle sera la politique pour les associations, pour la culture, pour les écoles ? Restons vigilants.



Mars 2014 : L'an 1

Dans ce numéro :

- Démocratie bafouée
- Mars 2014: l'an 1
- Brèves : le saviez-vous? ...

« L'arrogance froissée est tout de suite colère » (Victor Hugo)

Collectif Citoyen de Vigilance
198, promenade des Arcales
65500—VIC-EN-BIGORRE
Contact
ccv65500@gmail.com

Responsable de la publication
Claude CAZAL

« ... deux points très importants : Le premier, c'est le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'ancienne municipalité avait essayé de le mettre en place pendant 6 ans sans jamais y parvenir. Nous avons repris le dossier à zéro fin 2014 et, en 2 ans, nous avons réussi, grâce à un travail aussi sérieux que soutenu, à le faire voter et approuver par l'ensemble des parties prenantes. » Le Vicquois N°5, Edito du Maire.

Malhonnêteté intellectuelle et/ou amnésie inquiétante ?

Comment M. Menet peut-il ignorer que le PLU, engagé lors de la mandature précédente, a été interrompu du fait de l'obligation d'élaborer le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) dont l'annexion au PLU était obligatoire.

« Les services de l'Etat avaient, en effet, suggéré aux communes dont la réalisation dudit document était en cours d'attendre la transmission de la carte des aléas et des enjeux avant toute formalisation de leur projet » (Cf. procès-verbal du conseil municipal du 18/11/2010).

Ces documents, établis par les services de l'Etat, ne sont arrivés en Mairie que le 26 décembre 2013. S'il l'ignorait, ses colistiers les plus proches, Mmes Boirie et Chartrain, M. Pène -dont on note les interventions à ce sujet en 2010 et 2012 en conseil municipal - auraient pu le lui rappeler.

Mars 2014 : L'an 1 (suite)

Il est vrai qu'à cette époque les élus de l'opposition étaient invités à participer à TOUS les groupes de travail et à coproduire. Les temps ont changé. M. le Maire l'a d'ailleurs confirmé lors du Conseil Municipal du 28 septembre 2016 (pas de coproduction).

Pourquoi reprocher à la municipalité précédente de ne pas avoir réussi en 3 mois ce que l'équipe actuelle aura mis 2 ans à finaliser, profitant en outre de tout le travail effectué en amont (même bureau d'études, même chef de projet) ?

Il faut que M. Menet arrête de penser qu'avant lui était le NEANT et, qu'après lui ...

Il n'est en effet que l'un des maillons d'une très, très longue chaîne qui a commencé bien, bien avant lui et continuera bien, bien après lui.

Brèves : le saviez-vous ?...

Mon beau sapin....



Nous connaissons tous ce chant de Noël, à Vic nous en avons eu l'illustration pendant les fêtes de fin d'année....

Merci et bravo :

- à l'association des commerçants vicquois (l'OCAS) qui les a achetés
- aux employés municipaux qui les ont peints et fixés sur les trottoirs
- enfin aux enfants du centre de loisirs qui ont confectionné les décorations

Nous souhaitons également revoir les rennes, Père Noël et autres cadeaux créés par les employés municipaux, sans oublier les promenades en calèche le samedi matin offertes par l'OCAS.

Une excellente initiative appréciée des Vicquois.

Nouveau record à Vic



La dernière séance du conseil municipal avec à l'ordre du jour 14 points + questions diverses a duré **35 minutes**.

Billet d'humeur

Monsieur
Jean
MESTRE



Qui **AURAIT** osé à Vic-en-Bigorre, déclarer en introduction de l'hommage à MONSIEUR Gilbert DASQUE, figure locale et ancien conseiller municipal: « **un dé-nommé** Gilbert Dasque » ?
PERSONNE.

Qui **A** osé, à Vic-en-Bigorre, déclarer en introduction de l'hommage à MONSIEUR Jean MESTRE, figure locale et ancien conseiller municipal : « **un dénommé** Jean Mestre » ?

CLEMENT MENET.

Dans la circonstance, des éléments de langage qui frisent l'irrespect.

En ce qui nous concerne nous disons MESSIEURS.

Notons toutefois qu'après l'hommage rendu par M. Robert Médiamolé en début de séance une minute de silence a été respectée.

Cinéma de Vic
Mercredi 15 mars 2017
20h30
CINE-DEBAT

Les 70 ans de la sécurité sociale
Animé par GUY CASSAGNET
Film « LA SOCIALE »

Motus et bouches cousues



Motus et bouches cousues, les bouches ont réapparu du goudron épais qui les recouvrait. Heureux regards qui ont revu le jour après ce désamour.

Ils espèrent pourtant au fil des ans être tous apparents.

Plus aucune cartouche



Dans la liste majoritaire du conseil municipal de:

Septembre 2014 : une conseillère présente sa démission pour raisons personnelles.

La candidate qui devrait lui succéder décline l'offre de remplacement.

Novembre 2016 : démission d'une conseillère pour des raisons que le maire ne souhaite pas exposer. Trois candidats dans l'ordre de la liste renoncent à siéger.

Décembre 2016 : le dernier candidat accepte opportunément. (A l'ordre du jour : élection des délégués pour la nouvelle communauté des communes).

Nous ne sommes qu'à mi-mandat, à court de remplaçants, à moins de les puiser dans la liste minoritaire !!!